



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES

---

## RECOMMANDATIONS U7, U9 & U11 SAISON 2023-2024

### **Priorité au jeu et non pas au résultat**

Faire des équipes par niveau (Débutants, Intermédiaires, Confirmés)

Les présentes recommandations ont pour objectif de valoriser, promouvoir et développer le mini-basket dans le département des Alpes Maritimes.

A cet effet, le présent document fixe les règles d'organisation des concentrations et manifestations destinées au mini-basket en mobilisant tous les acteurs (Clubs Organisateur, Enfants, Arbitres, Commission Mini-basket et Parents).

Elle prendra effet en début de saison sportive 2023/2024.



Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE  
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : [comitebasket06@wanadoo.fr](mailto:comitebasket06@wanadoo.fr) - Site : [comite-basket06.com](http://comite-basket06.com)

**Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique**





# COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES

## ORGANISATION DES CONCENTRATIONS

Le **club organisateur** est responsable de l'organisation de la concentration.  
A cet effet, il devra :

- Désigner obligatoirement un responsable,
- Prévoir le matériel nécessaire pour les tables de marque (chronomètres, sifflets),
- Mettre à disposition une petite pharmacie d'urgence (en cas de petites blessures).
- Faire compléter par les entraineurs la feuille licence de tous les participants ou fournir le trombinoscope des licenciés présents.
- Faire un compte rendu de la manifestation sur imprimé dédié (clubs présents, nombre d'enfants présents par club, clubs absents et signaler tout problème rencontré).  
A la fin de la concentration envoyer le compte-rendu et les formulaires licences à [minibasketcd06@gmail.com](mailto:minibasketcd06@gmail.com)
- Organiser un goûter de clôture pour les catégories U7 et U9. Une participation de 30€ MAXIMUM de la part du Comité sera accordée sur justificatif de la somme dépensée.
- Respecter l'ensemble des termes du présent document.

L'organisation de l'arbitrage demeure de la responsabilité du club organisateur. Cependant les clubs visiteurs pourront être sollicités en cas de besoin.

**Les clubs visiteurs** s'engagent à :

- Participer régulièrement aux concentrations, quel que soit le lieu ou l'éloignement géographique,
- Participer à toute la manifestation dans son ensemble (éviter les départs précipités dès la fin de son dernier match),
- Etre ponctuel afin de ne pas bouleverser l'organisation,
- Prévenir le plus rapidement possible le club organisateur et la commission Mini Basket du CD06, d'une impossibilité de se rendre à une concentration.



Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE  
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81  
E-mail : [comitebasket06@wanadoo.fr](mailto:comitebasket06@wanadoo.fr) - Site : [comite-basket06.com](http://comite-basket06.com)  
**Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique**





# COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES

---

La mixité est autorisée et encadrée par les règles suivantes :

- Dans les concentrations U9 féminines : Un garçon peut évoluer avec des filles dans la mesure où sa présence permet de faire jouer l'équipe (3 ou 4 filles présentes), ou dans le cas où le club ne possède pas d'équipe masculine pour faire jouer cet enfant.
- Dans les concentrations U9 masculines : les filles peuvent également jouer, avec maxi 3 filles par rencontres. (dans ce cas, privilégier les concentrations mixtes)

## **ABSENCE AUX CONCENTRATIONS OU MANIFESTATIONS U7 et U9**

En cas d'absence à **une concentration**, la signaler à [minibasketcd06@gmail.com](mailto:minibasketcd06@gmail.com) et au correspondant Mini-basket du club organisateur au plus tard le vendredi, 14h.

En cas d'absence non signalée ou d'absence signalée après le vendredi 14h, à **une manifestation** organisée par la commission mini-basket : 30 € de pénalité par équipe.



Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE  
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : [comitebasket06@wanadoo.fr](mailto:comitebasket06@wanadoo.fr) - Site : [comite-basket06.com](http://comite-basket06.com)  
**Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique**





# COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES

## REGLEMENT PAR CATEGORIE

Voir le règlement édicté par la Commission Jeunesse de la FFBB.

Lien : [Règlement National Mini Basket](#)

### **U7:**

- Nb de joueurs sur le terrain : 3 contre 3 (mixité autorisée).
- Un club pourra engager plusieurs équipes sur une même concentration.
- Faire des équipes par niveau (débutants, confirmés).
- Les rencontres se dérouleront en 1 fois 8 minutes (sans arrêt du chrono).
- Changement de joueur à la volée (tous les joueurs doivent participer à une rencontre).
- Pas de Temps mort.
- Pas de score
- Ballon Taille 3.
- Terrain en travers des gymnases si possible avec hauteur des Panneaux entre 2,00m et 2,60m (panneaux babies).
- Une équipe est composée de 3 à 10 joueurs maximum.
- Proposer minimum 3 rencontres idéalement
- Eviter dans la mesure du possible de faire jouer une équipe deux fois d'affilé.

### **U9 Filles et Garçons :**

- Nb de joueur sur le terrain : 4 contre 4. (Modifications permises après accord des entraîneurs)
- Un club pourra engager plusieurs équipes sur une même concentration.
- Faire des équipes par niveau (débutants, confirmés).
- Les rencontres se dérouleront en 1 fois 10 minutes (sans arrêt du chrono).
- Changement de joueur à la volée (tous les joueurs doivent participer à une rencontre).
- Pas de Temps mort.
- Ballon Taille 5.
- Terrain en travers des gymnases si possible avec hauteur des Panneaux à 2,60 m
- Une équipe est composée de 4 à 10 joueurs maximum.
- Proposer minimum 3 rencontres idéalement
- Eviter dans la mesure du possible de faire jouer une équipe deux fois d'affilé.

### **U11 Filles et Garçons :**

- Les U11 évoluent en championnats (Confirmés, intermédiaires et débutants). **Ces championnats sont gérés par la commission Sportive du CD06.**



Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE

Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : [comitebasket06@wanadoo.fr](mailto:comitebasket06@wanadoo.fr) - Site : [comite-basket06.com](http://comite-basket06.com)

**Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique**

